

L'AVIS DU CXP

PAR CLAIRE-MARIE DE VULLIOD

Le 12 Mai 2009

L'externalisation RH ne se cantonne plus à la paie

LES ANNONCES ET PRÉSENTATIONS DU DERNIER SALON SOLUTIONS RH (MARS 2009) ONT MIS EN ÉVIDENCE LA VITALITÉ DU PHÉNOMÈNE D'EXTERNALISATION DES FONCTIONNALITÉS PAIE ET RH.

LES GRANDES ENTREPRISES SOUHAITANT SE CONCENTRER SUR LEUR CŒUR DE MÉTIER ONT Désormais accès à une foule de services leur permettant de soustraire tout ou partie de la gestion de leurs ressources humaines. Car il est clair désormais que la tendance à l'externalisation ne se limite plus, loin s'en faut, à la gestion de la paie.

DE NOUVEAUX SERVICES VOIENT LEUR APPARITION, LIÉS AUX COUCHES TECHNIQUES, ADMINISTRATIVES OU LÉGALES DE LA GRH. DES OFFRES ORIGINALES SONT PROPOSÉES, COMME DES SERVICES DE MESURE DE L'EFFICACITÉ DES FORMATIONS. DU SAAS AU BPO (BUSINESS PROCESS OUTSOURCING), L'OFFRE CONNAÎT TOUTES LES VARIANTES DE L'EXTERNALISATION.

ENFIN, LA DÉMATÉRIALISATION EST UN NOUVEAU DOMAINE DE SERVICE QUI MONTE. TÉMOIN L'OFFRE ORIGINALE D'**e-Paye**, PROPOSANT DES SERVICES DE DÉMATÉRIALISATION DU BULLETIN DE PAIE.

SALON SIRH 2009

L'externalisation a le vent en poupe

LES FAITS

LE SALON SOLUTIONS RH DE CETTE ANNÉE A ÉTÉ L'OCCASION DE METTRE EN AVANT LES TENDANCES PROPRES À L'EXTERNALISATION DES SERVICES PAIE ET RH. QUE CE SOIT DES ÉDITEURS OU DES PRESTATAIRES DE SERVICES, TOUS PROPOSENT DE PLUS EN PLUS DE SERVICES :

- **e-Paye, prestataire de services de paie en ligne, lance sa nouvelle offre en mode SaaS, e-Paye RH.**

La solution RH est couplée au moteur de paie, évitant ainsi la construction d'interfaces ou les ressaisies de données RH.

Pour la gestion des congés, une offre (e-Congés) issue de son partenaire Lucca est proposée.

Mentionnons trois packages originaux : Service e-Social assurant une assistance juridique en droit social, e-Safe donnant accès aux salariés à un coffre fort individuel, et e-Space un accès portail salarié individuel.

e-Paye propose la dématérialisation des bulletins de paie à valeur probante (conforme à la loi qui définit comment un document dématérialisé dispose d'une valeur légale).